



MUNICIPALITE

au Conseil communal de Gilly

Gilly, le 22 mai 2024

Préavis municipal n° 2024-10

Demande de crédit de Fr. 77'500.- pour le remplacement des logiciels de gestion financière pour la Bourse communale et métiers pour le Contrôle des habitants

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Contexte

Le prestataire d'applications-métiers pour la Bourse communale et le Contrôle des habitants Axians Infoma Schweiz SA, connu jusqu'en 2018 sous le nom de Ruf Diffusion SA, est implanté à Schlieren (ZH), avec une antenne romande à Yverdon-les-Bains.

Depuis plusieurs années, la Municipalité est en procédure avec cette entreprise, qui ne parvient pas à fournir les garanties exigées par la Loi sur la Protection des données personnelles (LPrD), même après avoir fait appel à la Préposée cantonale à la protection des données.

Le 30 avril 2024, le directeur de la filiale d'Yverdon-les-Bains d'Axians Infoma Schweiz SA informe par téléphone la Municipalité qu'un partenariat a été conclu avec la société Data Consulting SA pour la Suisse romande, qui reprend le support du programme WWSOft dès le 1^{er} mai 2024.

Il précise que la filiale d'Yverdon-les-Bains fermera ses portes le 31 mai 2024.

Quant au programme WWSOft, qui est utilisé par la Bourse communale et le Contrôle des habitants, il continuera d'être maintenu afin de répondre aux exigences légales, pour une durée de 2 ans.

Mécontente de longue date des services fournis par Axians Infoma Schweiz SA, la Municipalité avait déjà approché la société Data Consulting SA et avait bénéficié d'une présentation de la solution-métier qu'elle propose : le programme Urbanus.

Data Consulting SA avait même transmis une offre, qui semblait intéressante.

2. Situation actuelle

La Bourse communale doit passer sur le modèle comptable MCH2 le 1^{er} janvier 2026. La Boursière a déjà suivi et bénéficiera encore tout au long de l'année 2024 et de la suivante, de cycles de formation pour passer à MCH2.

Si un nouveau programme devait être acquis pour la Bourse communale, il faut absolument le faire cette année encore, pour qu'en 2026 tout soit en place.

La Municipalité a reçu la garantie que le programme WWSOFT sera maintenu durant encore 2 ans, sans précisions toutefois quant à son évolution, qui sera probablement limitée sur le moyen ou court terme.

Data Consulting SA est un acteur majeur dans les administrations communales, qui propose une solution globale de gestion communale innovante et pérenne, avec plus de 140 communes en Suisse romande.

Afin de ne pas prendre le risque de se retrouver dans une impasse, la Municipalité a jugé que le passage sur le programme Urbanus doit se faire dans les meilleurs délais, sachant qu'une période d'environ 5 mois sera nécessaire depuis le démarrage, jusqu'à la mise en production de la solution. Un délai de 3 mois supplémentaires est encore prévu avec un support intensif, jusqu'à ce que les utilisateurs puissent employer le programme de manière autonome.

3. Description de la nouvelle solution

Le programme Urbanus, est une solution éprouvée par un certain nombre de communes de tailles différentes en Suisse romande. Il permet d'acquérir une solution informatique avec un budget en relation avec la taille de la commune. Il s'agit d'une solution conforme et certifiée aux normes et législations cantonales et fédérales.

Data Consulting SA est leader en Suisse romande dans la conception, la mise en œuvre, l'assistance et le support de solutions informatiques dans le secteur des administrations communales.

Data Consulting SA c'est également plus de 30 collaborateurs ayant une expertise pointue de la gestion communale, que ce soit au niveau de la Bourse communale ou du Contrôle des habitants.

Ses 140 clients sont des communes de Suisse romande qui comptent entre 150 et 10'000 habitants.

Son Datacenter basé en Suisse romande est certifié. Les serveurs sont dotés de protections pare-feu de dernière génération. La sauvegarde des données est effectuée quotidiennement, avec une rétention des sauvegardes sur 90 jours. La messagerie est dotée d'une protection contre les malwares, spams et hameçonnage. Urbanus bénéficie d'un antivirus éprouvé, d'une mise à jour périodique des logiciels. L'accès au programme se fait par le biais de la double authentification.

4. Coût récurrents annuels

Situation actuelle :

Maintenance logiciel, évolutions et correctifs, hébergement

Support métier (15 minutes/mois)

Outlook/Exchange (7 utilisateurs) et Ruf Cloud (3 utilisateurs)

Total annuel HT Fr. 20 084.40

Situation future :

Maintenance logiciel, évolutions et correctifs

Hébergement sécurisé Datacenter Suisse Tier IV

Support métier inclus utilisateur (2 heures/mois) Fr. 15 630.00

Microsoft 365 Business Premium (8 utilisateurs)

Microsoft MFA Double authentification (8 utilisateurs)

Microsoft 365 Business Basic (2 utilisateurs) Fr. 2 814.00

Total annuel HT Fr. 18 444.00

5. Coût de l'opération

Acquisition des licences (2 utilisateurs permanents + 1 utilisateur itinérant + 5 MyUrbanus)	Fr.	28 360.00
Mise en œuvre et formation utilisateurs		
Reprise des données sur WWSOft	Fr.	<u>52 885.00</u>
Coût unique d'investissement	Fr.	81 245.00
Conditions préférentielles si contrat signé avant le 30.09.2024 (reprise de données forfaitaires offerte)	- Fr.	<u>9 600.00</u>
	Fr.	71 645.00
TVA 8.1%	Fr.	5 803.00
+ montant pour arrondi	Fr.	<u>52.00</u>
Total net TTC	Fr.	<u>77 500.00</u>

Les coûts d'exploitation annuels débiteront à la fin de la garantie (3 mois) et seront calculés au prorata.

Le montant des licences est dû dès le démarrage du projet (à la signature de l'offre).

Conformément au modèle MCH2, ce type d'investissement est amorti sur une durée de 5 ans.

6. Conclusion

Fondé sur ce qui précède, le Conseil communal de Gilly, après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 2024-10 et du rapport de la Commission des finances

décide

- d'autoriser la Municipalité à remplacer les logiciels de gestion financière pour la Bourse communale et métiers pour le Contrôle des habitants**
- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 77'500.00, prélevé sur les liquidités dont dispose la Commune.**

Au nom de la Municipalité

D. Dumartheray
Syndic



F. Pellet
Secrétaire